

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (2220)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (2220)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	487	250	161	29

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (2220)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	304	179	118	20	69 %
			Masculin	183	71	43	9	31 %
			<b>Total</b>	<b>487</b>	<b>250</b>	<b>161</b>	<b>29</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (2220)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	9	1	1	0	0 %
				Sans mention	134	74	34	6	27,3 %
				AB	96	80	52	10	45,5 %
				B	49	41	35	5	22,7 %
				TB	15	15	12	1	4,5 %
				<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>211</b>	<b>134</b>	<b>22</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	2	2	0	0 %
				Sans mention	34	12	6	3	42,9 %
				AB	22	17	12	3	42,9 %
				B	7	7	7	1	14,3 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>38</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	8	0	0	0	
				AB	14	0	0	0	
				B	12	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	58	1	0	0	
				AB	9	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	4	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	AB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (2220)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	302	197	134	20	69 %
			En réorientation	57	30	14	4	13,8 %
			Non scolarisés	65	18	9	4	13,8 %
			Scolarité étrangère	58	3	2	1	3,4 %
			Autres	5	2	2	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>487</b>	<b>250</b>	<b>161</b>	<b>29</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (2220)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne générale	Les résultats en Sciences Économiques et Sociales ou en Sciences de gestion, en Langues et en Mathématiques, seront particulièrement étudiés.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche avenir	appréciations du chef d'établissement et du professeur principal	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	Le projet motivé (projet professionnel en Hotellerie Restauration ) sera attentivement examiné, tant sur le fond que sur la forme.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	l'engagement citoyen	Toutes actions valorisées au sein d'associations	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

1er critère : appréciations des professeurs principaux et du chef d'établissement sur la FICHE AVENIR

2e critère : Évaluation du projet de formation

3e critère : origine lycées du 06

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

les recommandations suivantes sont faites aux candidats :

Projet de formation motivé Lorsqu'il est absent = 0/20. Présent mais sans élément apparent en lien avec nos formations (souvent un copier-coller) = 05/20. Personnalisé avec des arguments en référence à la formation demandée entre 10 et 18/20. Personnalisé en plus des arguments, on identifie des expériences ou stages dans la filière avec un projet bien défini = de 15 à 20/20 Origine académie de Nice : Nous recommandons de mettre un 20/20 pour les lycéens du 06 ce qui signifie que nous sommes attentifs à l'égard des élèves de proximité géographique et un 15/20 pour les élèves des lycées des autres départements de l'académie. pour tous les autres un élève un 10/20.

**Signature :**

DENIS FERAULT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des  
Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier